

Décrue du Rhône : réouverture progressive des routes



La décrue du Rhône se poursuit progressivement en ce début d'après-midi et certaines routes du réseau secondaire sont à présent rouvertes à la circulation :

C'est ainsi le cas dans le Nord du département :

- ☐ Secteur Lamotte-du Rhône : la RN86 et RD 994. Les deux ponts de franchissement au-dessus du Rhône pour rejoindre le Gard sont rouverts.
- ☐ Plaine de Caderousse : les RD 237 et 238. La Via Rhôna au déversoir de Roquemaure est nettoyée et ouverte.

À ce stade, les axes routiers suivants restent cependant fermés :

- ☐ la RD44 Mondragon Les agents du Conseil départemental sont mobilisés afin de pouvoir la rendre accessible au cours de l'après-midi.
- 🛘 la RD63- entre Lapalud et Lamotte et Via Rhôna à partir de la RD 907 : encore immergées, aucune



indication ne peut être fournie sur leur délai prévisible de réouverture.

La situation sur Avignon

☐ la RD225 (route du docteur Pons) à Avignon - Les agents de la commune d'Avignon sont mobilisés au côté de ceux du Conseil départemental afin de pouvoir la rendre accessible aussitôt que possible (délai indicatif : fin de journée)

Dans le même temps, la commune d'Avignon rappellent que « les conditions météorologiques et la décrue du Rhône permettent depuis midi la mise en œuvre des actions pour un retour progressif à la normale selon le timing suivant » :

seion le thining suivant ".
🛮 en cours : Retrait des batardeaux et réouverture progressive des portes et poternes
☐ Depuis 15h : réouverture de l'accès (entrée et sortie) au Parking du Palais des Papes
☐ Milieu d'après-midi : réouverture à la circulation de la voie haute le long des Remparts, réouverture à
la circulation des Ponts Daladier et du Royaume, réouverture de la bretelle d'accès à Avignon de la RD
225 (route du docteur Pons) et ce dans les deux sens.
☐ Sur la Barthelasse, les Allées Antoine Pinay étant encore immergées, leur accès reste interdit.
☐ Le parking de l'Oratoire reste fermé jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs, les services de la préfecture de Vaucluse vous incitent à vous informer régulièrement de l'évolution de la situation via nos confrères de France Bleu Vaucluse notamment sur 100.4 FM.

https://www.vigicrues.gouv.fr/station/V621501001

Crue du Rhône : l'accès à Avignon sera très difficile



Ecrit par le 29 novembre 2025



En raison des volumes d'eau tombés depuis plusieurs heures en amont de département et plus particulièrement dans les cours d'eau cévenols, le niveau du Rhône est monté d'un mètre sur Avignon en moins de 7 heures. Et cela va continuer cette nuit où l'accès à Avignon le long du Rhône sera très difficile.



La Ville d'Avignon va basculer la circulation sur une seule voie le long des remparts entre Saint-Lazare et le pont de l'Europe. La mesure est effective dès aujourd'hui depuis 17h. Dans la foulée (18h), les sorties et les entrées des parkings du Palais des Papes et de l'Oratoire ne seront plus accessibles.

Toujours à partir de 18h, la municipalité va également procéder à la fermeture totale des voies entre la RD225 (route du docteur Pons) au niveau de la bretelle d'accès vers Avignon et les bretelles de sortie du pont de l'Europe. Enfin, le pont du royaume depuis les Angles et le pont Daladier, dans les deux sens, seront aussi fermés.

« Le dispositif de sécurité de montage des batardeaux est enclenché. Ainsi les portes et poternes côté Rhône seront fermées dès 17h », complètent par ailleurs les services de la Ville d'Avignon.

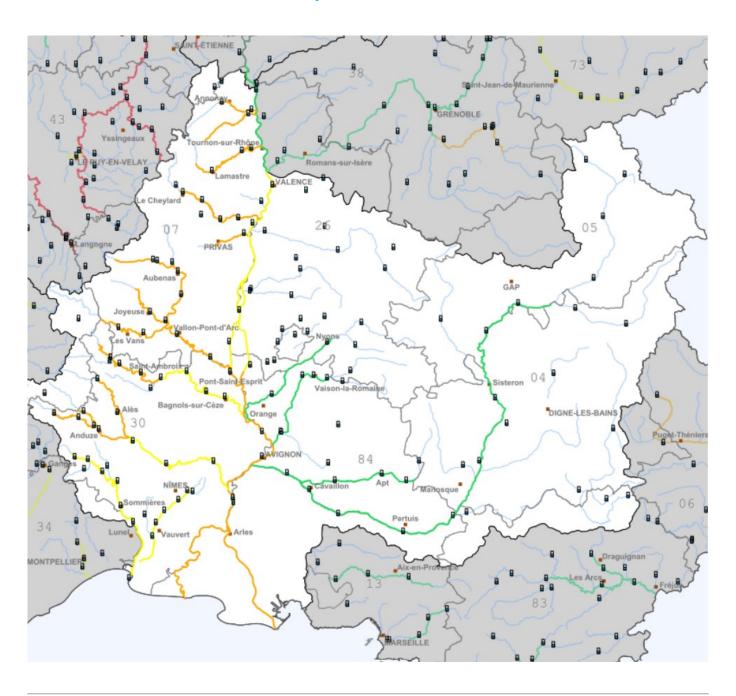
Situation plus préoccupante en Haut-Vaucluse

« Une crue des cours d'eau cévenols est actuellement en cours, explique <u>le service Vigicrues.gouv.fr</u>. Par propagation vers l'aval, une hausse progressive des débits est observée sur ce tronçon du Rhône depuis cette nuit, et devrait se poursuivre durant toute la soirée ainsi que la nuit prochaine. Ces débits resteront élevés durant la journée de vendredi, avec très localement l'atteinte des niveaux de débordements dommageables. »

Le niveau du Rhône devrait donc s'élever au-delà des 5 mètres dans <u>le secteur d'Avignon</u> 4m77 à 16h40 contre 3m78 ce matin à 9h) qui a été passé en Alerte Orange. Le seuil des 5m60 pourrait même être approché vers minuit.

La situation est encore plus préoccupante dans le Haut-Vaucluse (également placé en alerte orange) où le niveau du Rhône est actuellement de 8m46 à 16h50 contre 4m90 ce matin à 6h à <u>la station de mesure de Pont-Saint-Esprit</u>.





Revitalisation des petites villes : c'est Vaison-



la-Demain!



<u>La commune de Vaison-la-Romaine</u> vient de signer la convention '<u>Petites villes de demain</u>'. Un dispositif qui permet de mobiliser de nombreux partenaires autour de projets de revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants. En Vaucluse, la cité voconce est la 15° commune à officialiser ce partenariat.

C'est jour de marché (ce mardi 25 avril) que la ville de Vaison-la-Romaine vient d'officialiser son intégration au programme national '<u>Petites villes de demain</u>' qui vise à soutenir l'attractivité des communes de moins de 20 000 habitants. Devant la fréquentation de ce marché hebdomadaire on pourrait cependant se poser la question de l'attrait de cette convention tant l'afflux des visiteurs semble pourtant faire déjà de Vaison une ville d'aujourd'hui.



Ecrit par le 29 novembre 2025



De gauche à droite : Chantal Mure, 1^{re} adjointe de la Vaison-la-Romaine, Jean-François Périlhou, maire, Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse, et Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras lors de la signature de la convention 'Petites villes de demain'.

Les taux de vacances de logements ont doublé en 20 ans

« Il y a périls, prévient néanmoins <u>Jean-François Périlhou</u>, maire de Vaison-la-Romaine et président de la communauté de communes Vaison Ventoux. Nos centres villes ne correspondent plus à l'idéal d'un modèle, souvent exporté d'outre-Atlantique, avec son jardin, son barbecue... Les appartements y sont exiguës, le stationnement y est éloigné. Illustration de ce phénomène, le niveau de vacances des logements en Vaucluse a été multiplié par 2 entre 1999 et 2019. Et puis, il y a des menaces extérieures qui peuvent aussi s'appeler Amazon ou bien encore ces périphéries qui se ressemblent toutes. »

« Il s'agit de mener ce combat qui est l'une des grandes causes du début de ce siècle. »

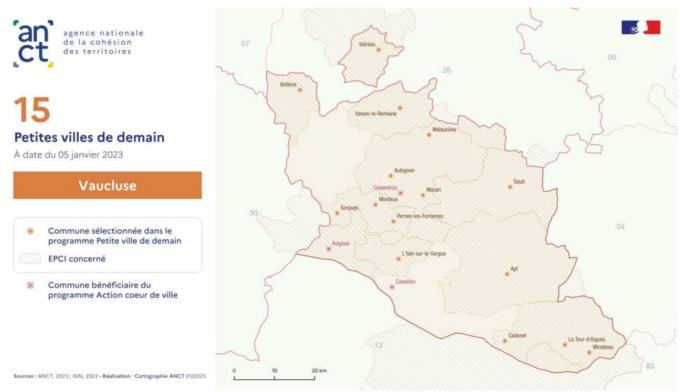
Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine

C'est donc pour cela que Vaison est la 15^e commune vauclusienne à s'inscrire dans ce programme initié en octobre 2020 par Jacqueline Gourault, alors Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Un dispositif piloté par <u>l'Agence nationale de la cohésion des territoires</u> (ANCT), qui permet de mobiliser de nombreux partenaires (Etat, Conseil départemental, Conseil régional, la Banque des territoires, les agences d'urbanisme, l'Union départementale de



l'architecture et du patrimoine, les chambres consulaires...) autour de projets de redynamisation.

« C'est un dispositif qui connaît un vrai succès en Vaucluse », reconnaît Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras, qui représentait l'Etat lors de cette signature. A ce jour, Aubignan, Mazan, Malaucène, Sault, Bollène, Valréas, Sorgues, Monteux, Pernes-les-Fontaines, l'Isle-sur-la-Sorgue, Apt, Cadenet, La Tour d'Aigues et Mirabeau figurent également dans le dispositif.



Les communes vauclusiennes retenues dans le cadre du dispositif 'Petites villes de demain'.

Quels diagnostics pour Vaison?

Un diagnostic a donc été conduit afin d'identifier les enjeux majeurs de la commune dans la perspective de renforcer son rôle de centralité. De quoi dégager 4 axes stratégiques afin de répondre à cet enjeu : « renforcer l'attractivité économique de Vaison-la-Romaine par la dynamique touristique et les atouts du terroir », « accroître l'attractivité du centre-bourg par une offre en adéquation aux attentes des habitants », « pérenniser les solidarités » ainsi que « poursuivre les engagements en faveur de la transition écologique et énergétique ».

« Il s'agit de mener ce combat qui est l'une des grandes causes du début de ce siècle », insiste Jean-François Périlhou dont la commune a cependant déjà identifié et commencé à déployer plusieurs actions stratégiques dans le cadre de ces orientations comme le réaménagement du centre-ville dans le but de rendre la ville plus résiliente au changement climatique et plus attractive, l'accompagnement dans la mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire ou bien encore la mise en place d'un nouvel équipement sportif dédié aux arts martiaux dont plus de 60% du budget total de 2M€ seront financés par les partenaires.



A lire aussi: Vaucluse: 15 communes retenues pour le dispositif 'Petites villes de demain'

Le logement en première ligne pour reconquérir le centre-ville

Pour le maire de la cité voconce, il est évident que la qualité de l'offre de logement est l'un des éléments moteurs du dispositif de cette dynamique de revitalisation :

« Notre PLU (Plan local d'urbanisme) prévoit zéro étalement urbain : il faut donc remplir les logements vacants et augmenter le nombre d'habitants dans le cœur de ville. »

Ainsi, afin de remettre sur le marché des logements du centre ancien et améliorer les performances énergétiques, une action spécifique est conduite au travers d'une opération programmée de l'habitat. Une convention spécifique sera d'ailleurs signée avec l'Etat et le Conseil départemental de Vaucluse pour que cette opération puisse être mise en place à partir du 1er juillet prochain.

« Il est important de soutenir ce type de dispositif au profit de ces communes moyennes qui ont aussi des contraintes de centralité, complète Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse et co-signataire de la convention 'Petites villes de demain'. Cela leur permet de bénéficier de dispositifs auxquels elles n'auraient pas forcément accès. »

« Si le territoire avance, c'est le département qui avance.»

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Effet démultiplicateur sur les financements

Cette convention doit permettre de mobiliser des moyens afin d'accompagner les propriétaires pour qu'ils puissent conduire les travaux nécessaires à la remise en état.

La ville va consacrer plus de 600 000€ sur 5 ans sur cette opération. Grâce au programme 'Petites villes de demain' cet effort municipal aura un effet multiplicateur de 2,7 grâce au soutien des autres partenaires. C'est donc plus de 1,6M€ qui vont être investis.

- « Cela va permettre un financement tiers pour inciter les propriétaires privés à rénover, poursuit le maire de Vaison-la-Romaine. Mais pour accompagner ce mouvement il faut aussi plus de patrimoine public et plus service public. Notre hôpital disposera d'un scanner avant la fin de l'année et nous disposons du 2° office de tourisme de Vaucluse en fréquentation après celui d'Avignon. Il n'y a jamais eu autant d'outils, notamment financiers, pour mener à bien cette reconquête du centre-ville. »
- « Si le territoire avance, c'est le département qui avance, se félicite la présidente du Département. Il faut donc que nous continuons à jouer collectif. »



Grâce à la BA 115, le Pays d'Orange survole l'économie du haut Vaucluse



La BA 115, Base aérienne-Caritat fait partie de la vie des riverains d'Orange et de ses voisins depuis 1939. C'est le carpentrassien Edouard Daladier, successivement maire, député, ministre et président du Conseil qui l'a inaugurée en 1939. Depuis, son ciel a vu les Fouga-Magister, Mystère, Jaguar, Mirage F1, III ou 2000 et les Alfajet de la Patrouille de France, basés à Salon de Provence, se déplacer en formation 'Diamant' ou 'Cœur transpercé d'une flèche' à l'occasion de défilés aériens de prestige que le monde entier nous envie.

Les Rafale remplaceront les Mirage en 2024

Le dernier avion de combat, le Mirage 2000C (RDI) a été retiré du service en juin dernier à Orange (après 34 ans de longs et loyaux services), à l'issue d'une cérémonie à laquelle assistaient des centaines de pilotes et mécaniciens, de leurs familles et amis et d'écoliers et collégiens venus des communes alentour. Il sera remplacé fin 2024 par le Rafale. En attendant, de lourds travaux sont en cours pour accueillir le nouvel avion de chasse de l'Armée de l'Air et propulser la BA 115 dans le XXIe siècle.



250M€ d'investissements

D'ici 2026, ce sont 250M€ qui seront investis dans la modernisation des installations, un chantier programmé sur plusieurs tranches et sur environ 250 hectares sur les 371 que compte globalement la Base. Le Colonel Guillaume Deschamps qui est aux commandes depuis juillet 2022 supervise cette rénovation. "Il y a deux types de travaux, le vertical 'bâtimentaire' (les hangars, les ateliers moteurs à réaction, les immeubles de bureau, de simulateurs de vols, le mess des officiers) et l'horizontal (piste de décollage et atterrissage, voirie de roulement, réseaux souterrains, éclairage des balises lumineuses, aires de lavage, parkings, nouvelle piste d'athlétisme)."



Le colonel Deschamps, commandant de la BA 115 d'Orange-Caritat depuis l'été 2022. © Armée de l'air et de l'espace

Pour accueillir les deux escadrons de Rafale l'an prochain, le premier site militaire de Vaucluse va refaire le tarmac et la piste de 2 400 mètres. Le gros œuvre du mess de 3 400m2 est reconstruit, suivront les finitions intérieures (avec cuisine, café, restaurant, self-service, accueil VIP, bureaux, sanitaires, vestiaires) réalisées par Les Travaux du Midi. Ce sont eux qui ont démoli, déplombé et désamianté les locaux vétustes d'après-guerre.



Avec une totale préoccupation environnementale, un cadre paysager, un captage de la nappe phréatique, un dispositif de récupération de la chaleur, une centrale de traitement des flux d'air frais et d'air vicié, une pompe à chaleur pour limiter, par temps de canicule, la consommation d'énergie. Et c'est tout un écosystème qui s'organise autour.

3 000 emplois directs

A commencer par le personnel, des effectifs qui dépassent les 3 000 emplois quand on recense les 1 750 militaires d'active, les 80 civils, les 200 réservistes, les pilotes de chasse et d'hélicoptères 'Fennec', les tireurs d'élite et les commandos de parachutistes qui viennent passer une à plusieurs semaines à Caritat pour s'entraîner. Sans oublier leurs familles, leurs enfants, ce qui fait grimper les chiffres à 5 000 personnes environ et induit crèches, écoles, parkings, logements, commerces, besoins de santé, de loisirs, de culture et donc retombées socio-économiques majeures.

La base reste opérationnelle malgré les chantiers

Pendant la durée du chantier, la base conserve sa mission souveraine de veiller à la sûreté aérienne du territoire français et de sa population et de neutraliser toute intrusion aérienne ennemie ou dangereuse avec des avions et des pilotes de chasse de Saint-Dizier, Mont-de-Marsan et Orange. Ils sont en état d'alerte permanent et capables de décoller en quelques minutes pour dissuader, éventuellement par des tirs de semonces, tout aéronef de survoler les sites sensibles comme les centrales nucléaires, les aéroports, les ports, les zones industrielles classées 'Seveso' ou les barrages.



Ecrit par le 29 novembre 2025



Le nouveau mess de la BA115 est en cours d'achèvement. © Armée de l'air et de l'espace

La BA 115, un sujet qui fait du bruit

Un sujet, toutefois, électrise les relations entre la BA 115 et les riverains, le bruit induit par le décollage et l'atterrissage des avions de chasse pour leur entraînement. Dans le cadre de 'La loi de programmation militaire 2019-2025', une révision du PEB (Plan d'exposition au bruit) qui date de 1985 a été lancée. La méthode, initiée par la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) fait apparaître 3 zones soumises à des contraintes d'urbanisme et classées par zones d'exposition aux nuisances sonores.

A l'initiative de la Préfecture de Vaucluse, une commission consultative s'est réunie avec les élus, associations de défense des riverains et professionnels de l'aéronautique. Résultat : on est passé de 5 à 6 communes concernées (Camaret, Courthézon, Jonquières, Orange, Sérignan et désormais Uchaux). Ce périmètre de restrictions urbanistiques, fixé par arrêté préfectoral du 16 août 2022, est passé de 2 150 hectares impactés à 3 300ha et touche 3 850 habitants supplémentaires (+8%), mais ces zones sont majoritairement agricoles et peu urbanisées, donc peu habitées, est-il précisé dans le document.



Ecrit par le 29 novembre 2025



Si les Mirage 200 ont quitté cet été la BA 115 après 34 ans de service, les hélicoptères Fennec veillent sur le ciel vauclusien en attendant l'arrivée des Rafale annoncée pour 2024. ©Armée de l'air et de l'espace

10% de l'emploi local

A la croisée des chemins, des autoroutes A7 et A9, du Rhône et du Ventoux, à la confluence de trois régions Sud-Occitanie-Auvergne Rhône Alpes, le Pays d'Orange possède cette pépite, la BA 115, qui concentre 10% de l'emploi local et bénéficie du prestige qui enveloppe ces héros, les pilotes de chasse (dont le nouveau succès du film 'Top Gun, Maverick' avec Tom Cruise ne devrait pas altérer l'image, bien au contraire!).

Deux espèces protégées sur le site de Caritat

Enfin côté environnement, en collaboration avec le Conservatoire des espaces naturels et de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), deux espèces protégées vivent sur la base : l'outarde canepetière, genre de poule-faisane qui dispose d'un refuge au milieu des hautes herbes qui bordent le tarmac et le crapaud calamite, un amphibien qui prospère en lisière des landes et mares de Caritat.



Ecrit par le 29 novembre 2025



Deux espèces protégées vivent sur la base aérienne d'Orange : l'outarde canepetière (sur la photo) et le crapaud calamite. ©Armée de l'air et de l'espace

Le patron de la BA 115, le colonel Deschamps insiste "Nous vivons ici, en famille, nous faisons tout pour limiter les nuisances sonores, il en va de notre qualité de vie. Mais il en va aussi de notre sécurité à tous. Nos plans de vols sont draconiens. Nos pilotes doivent être opérationnels jour et nuit, avec toutes les menaces qui nous entourent et Orange est une incontournable sentinelle du ciel."

Haut Vaucluse : le Centre dramatique des villages labellisé 'Art et territoire'



Ecrit par le 29 novembre 2025



Le 12 octobre dernier, Rima Abdul-Malak, ministre de la culture, a officialisé l'attribution de l'appellation 'Scène conventionnée d'intérêt national : art en territoire' au Centre dramatique des villages du Haut Vaucluse (CDDV-V). Cette validation, pour trois ans renouvelables, vient confirmer le travail entrepris par ce Centre implanté à Valréas et qui a pour mission en donnant accès à l'Art Théâtral à tous les publics et en soutenant la création artistique et les artistes. Cette attribution vient appuyer le développement du projet mis en route depuis 2019 après la fusion d'Eclats de Scènes et des Nuits de l'enclave.

« Elle affirme la volonté de l'Etat de poursuivre le travail entrepris depuis 3 ans, elle inscrit le Centre dramatique des villages dans la lignée directe de la décentralisation théâtrale et donne aux collectivités territoriales les moyens d'avoir une structure à rayonnement national, se félicite la structure présidée par Béatrice Soulier. Cet outil au service des publics dans un milieu rural ne se séparera pas de sa philosophie de départ : aller à la rencontre des territoires et de ses habitants pour porter un projet artistique et culturel au plus près de la population. C'est aussi l'occasion pour le territoire de s'ouvrir à la diversité artistique et de continuer à accueillir des artistes de qualité et de réputations qui dépassent nos frontières. Nous avons confié la direction de la scène conventionnée (SCIN) à <u>Frédéric Richaud</u> pour une période de trois ans. »



L.G.

Alerte canicule : jusqu'à 38° en Haut-Vaucluse



Le Vaucluse est toujours placé en vigilance jaune 'canicule' par les services Météo France. Cet épisode de forte chaleur devrait s'intensifier en fin de semaine pour atteindre jusqu'à 38° en journée.

Météo France a placé le département de la Drôme, et par conséquent les communes de l'Enclave des Papes (Grillon, Richerenches, Valréas et Visan), en vigilance météorologique de niveau orange 'canicule'





en prévision de fortes chaleurs attendues dans les prochains jours.

La <u>préfète de la Drôme</u> a ainsi décidé le déclenchement du niveau 'alerte canicule' des dispositions spécifiques ORSEC 'gestion sanitaire des vagues de chaleur'.

Le département de Vaucluse reste, quant à lui, placé en vigilance météorologique de niveau jaune 'canicule' en raison de températures élevées. Cet épisode de forte chaleur devrait s'intensifier en fin de semaine pour atteindre 22° la nuit et jusqu'à 38° en journée.

Le <u>préfet</u> appelle la population à la vigilance, au respect des conseils de prévention et de comportements et invite à signaler toute personne en danger autour de soi (voir visuel ci-dessous).

Pour toute information complémentaire rendez-vous <u>www.sante.gouv.fr</u> / <u>www.paca.ars.sante.fr</u> / www.santepubliquefrance.fr

J.R.







Le Ceder devient service public de l'énergie



<u>Le Ceder</u> (Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables) vient de devenir officiellement l'opérateur du service public de la rénovation énergétique en Drôme et Vaucluse.

Dans ce cadre, de nouvelles permanences 'Information énergie' ont vu le jour afin de mieux répondre aux attentes des citoyens en matière de promotion des énergies renouvelables et d'éco consommation qu'assure le Ceder depuis 1981. Ainsi, si les 6 conseillers du Ceder, membre <u>du réseau Faire</u> accueillent déjà le public par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf mardi matin et mercredi) au 04 75 26 22 53 ou 04 90 36 39 16, des techniciens sont également disponibles pour accompagner de la réflexion à la réalisation de votre projet (projet, liste d'artisans labellisés, aides financières, choix du matériel) à :

Suze-la-Rousse : lundi (1^{er} du mois) après midi Orange : mardi (1^{er} , 3^{e} et 5^{e} du mois) matin



Vaison-la-Romaine : jeudi (1er, 3e et 5 du mois) après midi

Valréas : jeudi (2° et 4° du mois) après midi Donzère : lundi (3° du mois) après midi Nyons : mercredi (2° et 4° du mois) matin

Saint-Paul-Trois-Châteaux : jeudi (2e et 4e du mois) matin

Dieulefit: vendredi matin

Buis-les-Baronnies : jeudi (1^{er}, 3^e et 5^e du mois) matin Montélimar : lundi matin et vendredi après midi

Détail des lieux et horaires des permanences sur le site <u>www.ceder-provence.ora</u>

Tourisme : une carte interdépartementale pour (re)découvrir la Vallée du Rhône



Plusieurs offices de tourisme, implantés en Drôme, Vaucluse, Gard et Ardèche, ont souhaité créer une carte touristique commune. Une mutualisation des moyens qui permet de découvrir un territoire dans son intégralité.



Pour cette saison estivale 2021, l'Office de tourisme intercommunal Provence Côté Rhône (dont le siège est situé à Bollène), l'Office de tourisme Drôme Sud Provence (Pierrelatte), l'Office de tourisme Porte Sud Ardèche (Le Teil), l'Office de tourisme Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche (Bourg-Saint-Andéol), l'Office de tourisme Provence Occitane (Bagnols-sur-Cèze), la Communauté de communes Aygues Ouvèze Provence (Camaret-sur-Aigues), l'Office de tourisme Pays d'Orange Châteauneuf-du-Pape (Orange), et l'Office de tourisme de Montélimar Agglomération (Montélimar), ont décidé de jouer collectif. Ces différentes structures ont en effet travaillé ensemble à la création d'une carte touristique commune.

Ce sont ainsi tous les territoires qui se situent de part et d'autre du fleuve Rhône qui sont mis à l'honneur. « Cette carte, c'est une grande nouveauté. Nous sommes arrivés à fédérer 8 offices de tourisme des régions avoisinantes afin de développer un support touristique interdépartemental. L'idée est montrer les points d'intérêts situés sur les deux rives du Rhône. En moins d'une heure, le touriste peut faire le plein de découvertes », confirme souligne Marc Rousseau, président de l'Office de tourisme Drôme Sud Provence, à l'initiative de cette collaboration.

À la découverte des richesses du territoire

La carte, éditée à plusieurs milliers d'exemplaires (et que l'on peut aussi télécharger gratuitement sur les sites internet des offices de tourisme concernés), s'étend ainsi de Vallon-Pont-d'Arc aux contreforts des Baronnies, et de Châteauneuf-du-Pape à Cruas. Les différentes curiosités y sont indiquées, à l'instar des points de vue, des villages perchés, etc.

Des thématiques communes sont aussi évoquées, à l'image des produits du terroir (huiles d'olive, fromages de chèvre, nougat...), des sites inscrits à l'Unesco (grotte Chauvet, théâtre antique et arc de triomphe d'Orange), l'œnotourisme ou encore les randonnées. « Pour nous, il s'agit de montrer la Vallée du Rhône dans son intégralité. Un touriste ne va pas rester cantonner à son hôtel ou dans sa chambre d'hôtes. Il va vouloir visiter le territoire dans lequel il séjourne », note encore Marc Rousseau.

Il est possible de télécharger gratuitement cette carte touristique interdépartementale sur https://www.drome-sud-provence.com/pratique/brochures-et-plans.